

Beaumarchès village "Très Haut Débit"

L'inauguration avait lieu mardi



Beaumarchès village "Très Haut Débit"

Mardi après midi à Beaumarchès en présence d'élus communautaires, départementaux, régionaux M. Romain Gabrielli, Directeur de Gers Numérique inaugurerait l'entrée de Beaumarchès parmi les premiers villages "très haut débit" du Gers. 700 km de fibre optique sont déployés vers les villages les moins bien desservis. Au moins deux nouveaux "villages Très Haut Débit" accèdent chaque semaine à des débits pouvant aller jusqu'à 100 Mbit/s.

À Beaumarchès, comme dans beaucoup de villages Gersois, le débit, quand il y en avait, était encore faible la semaine dernière. Pas seulement pour les habitations les plus isolées mais pour la totalité du village qui se trouvait trop éloignée de la fibre optique présente seulement au central téléphonique de Plaisance. L'opération réalisée à Beaumarchès a permis de déployer la fibre optique jusqu'au village. En rapprochant la fibre optique de l'abonné, le débit s'en trouve largement augmenté. Pour les habitations les plus proches du nouvel équipement raccordé, ce sont désormais, des débits proches de 100Mbit/s qui sont disponibles. "Le débit était très faible quand nous n'étions pas carrément en zone blanche, le village avait un besoin urgent d'amélioration du débit", rappelle Gérard Castet, son Maire.

En soulignant l'intérêt des 280 000€ investis pour tirer 7,3 km de fibre française depuis Plaisance, il rappelait également que les rares lignes de la commune qui ne sont pas raccordées à cet équipement peuvent bénéficier d'une subvention de 400€ pour s'équiper d'un kit satellite. Henri Cormier, Président de la Communauté de Communes, a rappelé la mise en ligne du site internet de Gers Numérique Ce nouveau débit ne peut pas être considéré comme une fin en soi, malgré le confort d'utilisation qu'il permet insistait Nathalie Barrouillet Connecté au Très Haut Débit, le village de Beaumarchès ne fait déjà plus figure d'exception dans le paysage Gersois.



Inauguration en présence des élus